

# Luminus Ecoflex Gaz

(octobre-décembre 2020)

Conditions particulières : (GEFL2C2.0)

Consommateurs : **résidentiels** Type d'énergie : **gaz** Durée du contrat : **2 ans** 

valable pour les Consommateurs résidentiels avec une consommation de gaz annuelle < 100 MWh et des raccordements au réseau de gaz naturel basse pression avec relevé

# VOS AVANTAGES :

Économie	<u> Durable</u>	*** Service
Vous bénéficiez des baisses des prix	Electricité 100% verte et gaz neutre	Une qualité qui nous vaut 5 étoiles
du marché.	en CO2.	de la part du régulateur.

## SERVICES INCLUS:

Luminus EXTRAS!	My Luminus	FactureManager
Tous vos avantages sur vos marques préférées.	Votre espace client pour gérer tous vos services en ligne.	La flexibilité de paiement et l'assurance d'un budget sous contrôle.

## **VOS PROMOS:**

- 40,00 EUR TVA incl.

# MO De remise pendant 12 mois. (\*) Control of the control of the

Plus d'infos sur **luminus.be** 

Comparez malin et payez moins

# € TARIFS:

Composition du prix de l'energie

- 1 Énergie fournie par Luminus
- 2 Coût de transport de l'énergie
- Taxes et redevances
- 4 TVA 21%



1 Prix de l'énergie fournie par Luminus (TVA incl.) :

	Prix du jour			
Énergie (c€/kWh)	2,29			
Redevance fixe (€/an)¹	66,55			

1 Pour plus d'informations, voir ci-dessous : 'Informations sur votre tarif'

<sup>(\*)</sup> En tant que nouveau client, vous bénéficiez d'une remise de 40,00 EUR TVA incl. pendant 12 mois pour la conclusion d'un contrat Luminus Ecoflex Gaz en decembre 2020. Cette remise sera répartie au pro rata sur vos prochains décomptes.

		Coûts de distribution							
	Gestionnaire de réseau	Petite cons <= 5.00 Variable (c€/kWh)		Consommati > 5.000 et <= Variable (c€/kWh)		Grande con > 150.0 Variable (c€/kWh)		Coûts de transport (c€/kWh)	Activité de mesure et de comptage (€/an)
FL	Fluvius (Gaselwest) Fluvius (Imewo) Fluvius (Intergem) Fluvius (Iveg) Fluvius (Iveka) Fluvius (Veeka) Fluvius (Sibelgas) Fluvius Antwerpen Fluvius Limburg Fluvius West	2,42 2,55 1,97 2,14 1,92 2,34 2,67 2,02 1,70 2,78	16,52 17,64 13,33 15,83 13,21 16,04 18,02 13,65 13,79 7,50	1,29 0,93 0,95 0,83 0,77 1,06 1,04 0,59 0,95	72,72 98,98 64,38 81,26 70,95 79,98 99,93 85,32 51,03 85,97	0,87 0,67 0,65 0,75 0,52 0,71 0,96 0,42 0,53 0,70	709,88 488,76 518,06 199,35 443,54 599,48 221,02 341,26 689,94 862,31	0,1815 0,1815 0,1815 0,1815 0,1815 0,1815 0,1815 0,1815 0,1815 0,1815 0,1815	5,90 5,90 5,90 5,24 5,90 5,90 5,90 5,90 5,24 5,24
WAL	ORES (Brabant Wallon) ORES (Hainaut Gaz) ORES (Luxembourg) ORES (Mouscron) ORES (Namur) TECTEO RESA	3,99 4,50 3,36 3,54 4,32 3,39	29,66 28,64 26,08 25,89 30,07 31,82	1,72 2,19 1,47 1,73 1,91 1,78	123,99 117,65 101,74 100,62 126,48 112,29	1,19 1,66 1,05 1,32 1,35 1,49	771,62 728,80 621,26 613,76 788,50 885,76	0,1815 0,1815 0,1815 0,1815 0,1815 0,1815	- - - - - -

Taxes et redevances :	FL	WAL
Cotisation fédérale (*) (c€/kWh)		
Foctionnement CREG	0,0029	0,0029
Fonds social (CPAS)	0,0133	0,0133
Primes chauffage	-	-
Surcharges client protégés	0,0588	0,0588
Cotisation sur I"énergie (c€/kWh)	0,1207	0,1207
Redevance de raccordement (*)(**) (ce/kWh)		0,0075
Total	0,1957	0,2032

(\*) TVA non applicable. (\*\*) No



#### INFORMATION SUR VOTRE TARIE

Index (HTVA): HUB3-0-3 = GMarketCWF = HUB3-0-3

Formule tarifaire pour le coût de l'énergie (HTVA): 0,100 Les montants mentionnés sont arronds. Votre tarif sera inde Les montants mentionnés so commencent le 1er janvier, 1 ril, 1er juillet et 1er octobre. La méthode de ca insi que les valeurs de l'index et de ses d santes sont publiées sur le site www.lumi Nous nous réservons le droit d'utiliser de ux paramètres ou de nouvelles compo calculer ctuels viennent à changer, sont supporcera de maintenir le prix moyen au la formule du prix si les param ne plus être disponibles. Lumir Le coût de l'énergie, qui varie en for indexée, est calculé sur base ution des paramètres co la formule lors du décompte de vot tionnés dans votre décompte peuvent dès lors varie rt aux prix ci-dessus. La redevance fixe est une redevance annuelle

ntrat de fourniture dement au réseau de la deuxième année, la redevance fixe est uniquement imputée au prore entre le client et Luminus pour la fournitur La redevance fixe est imputée à chaque décompte ou décompte de clôture.Les coûts d'utilisation des rése coûts approuvés par les régulateurs régionaux (VREG, CWaPE et BRUGEL) et les valeurs des taxes, edevances, édisations et surcharges soit les valeurs les plus récentes connues au moment de l'éoltion de ces conditions particulières. Les éventuelles modifications de ces éléments vous seront intégralement refacturées au prix coûtar

Luminus vous garantit un gaz naturel 100 % neutre en carbone pendant toute la durée de votre contrat en veillant à ce que l'émission de CO2 soit compensée



# DUREE DE VOTRE CONTRAT :

Si le point de fourniture est situé en Région flamande ou en Région wallonne, votre contrat a une durée de 2 ans et sera automatiquement prolongé pour des périodes successives de 2 ans. Si vous êtes un nouveau client Luminus, ce contrat entrera en vigueur à la date de début de fourniture. Si vous êtes déjà client chez Luminus pour votre gaz pour le Point de fourniture et

roumiture. 31 vous étes des claiment cité cuminus pour voite y gaz pour le roint de fourniture et conformément à l'article 11.4 des Conditions générales, souhaitez passer au contrat. Luminus Ecoflex Gaz , le nouveau contrat entrera en vigueur 21 jours calendrier après la date de signature, sauf si une autre date est convenue en concertation avec nous.

L'article 4.3 des Conditions générales demeure inchangé.

Si vous n'êtes pas encore client chez Luminus, votre contrat chez Luminus doit débuter au plus tard 4 mois après la signature. Si tel n'est pas le cas, Luminus est en droit de refuser votre demande de contrat ou de vous faire une nouvelle proposition de contrat.

### PAIEMENT ET MODE D'ENVOI DE VOS FACTURES :

Vous choisissez votre mode de paiement (domiciliation ou virement) et la fréquence de facturation (mensuelle, bimestrielle ou trimestrielle). Si vous n'avez pas encore de domiciliation mais décidez d'opter pour ce mode de paiement, vous bénéficiez d'une réduction unique de 10 € (TVA incl.) et vous ne recevrez plus que votre décompte annuel et donc plus de factures d'acompte. Toutes vos factures seront cependant disponibles en ligne via la zone self-service sur www.luminus.be. Si vous souhaitez quand même recevoir toutes vos factures, cette réduction n'est pas d'application.

Vous choisissez le mode d'envoi de vos factures : par courrier ou par voie digitale (par email ou via le service Zoomit disponible dans votre programme d'Internet banking habituel). Si vous souhaitez recevoir vos factures Luminus par voie digitale, vous bénéficiez d'une réduction unique de 10 € (TVA incl.) sur votre prochain décompte.

Les réductions pour la domiciliation et la facture digitale ne sont pas cumulables. Si vous vous approvisionnez en électricité et en gaz chez nous, cette réduction n'est applicable qu'une seule fois. En cas de retard de paiement, nous vous enverrons au moins un rappel. En cas de défaut de paiement dans le délai prévu par le rappel, nous vous enverrons une mise en demeure. Une lettre de rappel est facturée 8 EUR (dans la Région de Bruxelles-Capitale : 7,50 EUR) et une mise en demeure 15 EUR. En cas de paiement tardif, vous êtes en outre tenu au paiement d'intérêts de retard au taux d'intérêt légal. Si nous avons transmis votre facture à un tiers, vous êtes également redevable d'une indemnisation forfaitaire de 10 % sur chaque montant impayé, avec un minimum de 55 EUR, en dédommagement des frais de recouvrement extrajudiciaires, sans préjudice du droit de prouver des dommages et préjudices supérieurs.

